

DÉTAIL DES DROITS PERÇUS.		VALEURS.	DROIT.	
		fr.	fr.	c.
ACTIF MOBILIER.				
A	1 p. o/o sur.....	1202	8	20
A	p. o/o sur.....			
A	p. o/o sur.....			
A	p. o/o sur.....			
A	p. o/o sur.....			
A	p. o/o sur.....			
ACTIF IMMOBILIER (en capital).				
A	1 p. o/o sur.....	19.500	13	
A	p. o/o sur.....			
A	p. o/o sur.....			
TOTAL des droits simples.			139	20
Droits et demi-droits en sus.				
TOTAL sujet aux décimes.			139	20
Décimes.....			33	20
TOTAL.....			166	40
Timbre de la quittance....				25
Frais de poursuites.....				
TOTAL GÉNÉRAL.....			166	65

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENREGISTREMENT,
DES DOMAINES ET DU TIMBRE.

DÉPARTEMENT de *Aveyron*

BUREAU de *St Genervève*

Succession de M. *Siron Pierre Jean*
décédé à *Tallachoua*, le *2 Juin 1883*

N° *51* de la déclaration.

Je soussigné, Receveur à *St Genervève*
reconnais avoir reçu de M. *Siron cadmir à*
Tallachoua
la somme de *Cent soixante - six francs* 1/2
montant des droits détaillés ci-contre, sous toute réserve.

A *St Genervève*, le *12 Juil* 1883.

Le Receveur,
H. P...

